



# ILLIMI DA BANI

"LE PIED VA OÙ LE CŒUR LE CONDUIT"  
PROVERBE NIGÉRIEN

## PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

**Salle Ambroise Croizat à Vigneux sur Seine  
le 20 février 2019.**

Après pointage des présents et vérification des pouvoirs, le quorum étant atteint, le président ouvre la séance à 16 h 15.

Il remercie les présents et excuse madame Colette Koeberlé, conseillère municipale déléguée à la vie associative, qui a prévenu de son absence ainsi que madame Nathalie Mateus, retenue par une urgence professionnelle et qui arrivera ultérieurement.

La secrétaire d'Illimi da Bani donne ensuite lecture du compte rendu de l'assemblée générale dernière. Celui-ci est adopté à l'unanimité.

Le président expose alors le rapport moral ainsi que le rapport d'activité de l'association. Après un échange fructueux avec les présents, ces rapports sont adoptés à l'unanimité.

Le président fait ensuite lecture du rapport financier de l'année 2018.

Puis, madame Bernadette Lanoy-Baccon fait part à l'assemblée du rapport rédigé conjointement avec madame Nathalie Mateus, toutes deux vérificatrices aux comptes, à la suite du contrôle qu'elles ont effectué le mardi 23 janvier et à l'issue duquel elles demandent le quitus pour la bonne gestion de l'association.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité et quitus est donné au trésorier et au président pour la bonne gestion de l'association.

Il est alors procédé au renouvellement du tiers du Conseil d'Administration.

Sont sortants messieurs Lanoy Bernard, Payeur Jean-Pierre et Robert Jean-François. Tous trois souhaitent se représenter. Aucune autre candidature n'étant proposées, ils sont élus à l'unanimité.

Le conseil d'administration se retire alors un court instant pour élire le bureau de l'association. Il revient ensuite devant l'assemblée pour lui faire part de ses décisions, prises à l'unanimité.

Le bureau d'Illimi da Bani est donc composé comme suit pour l'année 2019:

- président: Jean-Paul Nouret
- vice-président: Jean-François Robert
- trésorière: Bernadette Lanoy-Baccon
- secrétaire: Michèle Nouret

Le président présente alors à l'assemblée le budget prévisionnel 2019, qui tient compte des espérances de recettes tant en subventions publiques qu'en actions de mécénat.

Ce budget est approuvé à l'unanimité sous réserve que les recettes citées ci-dessus soient attribuées.

Il est procédé ensuite à l'élection des vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2019. Madame Bernadette Lanoy-Baccon, nouvelle trésorière de l'association ne se représente pas. Madame Nathalie Mateus et monsieur Fabien Rakotoarimalala se présentent. Ils sont élus à l'unanimité.

Enfin, l'assemblée générale, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de laisser inchangée la cotisation annuelle à 15 €.

Il est ensuite procédé à un appel à cotisations parmi les membres de l'assemblée générale.

Les différents points de l'ordre du jour ainsi que les questions diverses étant épuisés, le président lève alors la séance à 18 h 30 en invitant les présents à partager le verre de l'amitié.

**le Président**

